



Rhynch'info

Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation.

La lettre d'information ravageurs du palmier

EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION CRP

Un arrêté du ministre de l'agriculture signé le 30 juin 2016 et paru au journal officiel le 12 juillet modifie les modalités de traitements préventifs contre le charançon rouge du palmier prévues par l'arrêté du 21 juillet 2010 modifié.

En effet la période d'application de la stratégie n°3 qui concerne le traitement par injection d'un produit à base de benzoate d'emamectine a été modifiée. Pour rappel jusqu'alors les traitements devaient s'appliquer du 1^{er} mars au 30 juin puis du 1^{er} septembre au 15 novembre.

Désormais les traitements à base de benzoate d'emamectine pourront être réalisés du 1^{er} mars au 15 novembre. Les autres modalités d'application restent inchangées.

Extrait de l'article 1^{er} de l'arrêté du 30 juin 2016 qui modifie l'annexe 1 Partie B 3° de l'arrêté du 21 juillet 2010 : « [...] Traitement à l'aide d'un produit phytopharmaceutique insecticide injectable dans le stipe du palmier à base de benzoate d'emamectine autorisée pour l'usage palmier d'ornement en injection sur charançon rouge du palmier selon les conditions d'utilisation suivantes: le traitement est réalisé une fois par an dans la période allant du 1^{er} mars au 15 novembre. [...] »

UNE NOUVELLE ESPECE VEGETALE ATTAQUEE PAR LE CHARANÇON ROUGE DU PALMIER

Dans un article paru dans la revue scientifique *Naturalista Siciliana*, les italiens décrivent des attaques de charançon rouge du palmier survenues sur des végétaux de *Strelitzia nicolai*. Les insectes ont été observés dans le « Bioparco di Sicilia » (Carini, province de Palerme), un parc de 60 000 m² comprenant un parc zoologique et un site où sont régulièrement présentées des expositions sur la nature et sur l'éducation à l'environnement. En septembre 2015, plusieurs larves et cocons ont été découverts dans les *Strelitzia nicolai* du site. Après élevage des cocons pour obtenir des adultes et observation au microscope électronique, l'espèce du ravageur a été confirmée comme étant *Rhynchophorus ferrugineus*. Bien que rien n'ait été rapporté dans la littérature, il semble que des infestations similaires aient été observées dans les provinces de Trapani et Siracuse.

Source : FIORELLO A et al., *Strelitzia nicolai* (Streliziaceae), new host plant for *rhynchophorus ferrugineus* (Coleoptera Curculionidae) in Sicily, *Naturalista sicil.*, S.IV, XXXIX (2), 2015, pp 435-438.



20 juillet 2016

Numéro

17

DANS CE NUMERO :

EVOLUTION DE LA
REGLEMENTATION :

L'arrêté du 30 juin
2016

NOUVELLE ESPECE
VEGETALE SIGNALEE
CONTAMINEE PAR LE
CHARANÇON ROUGE

DU PALMIER :
Strelitzia nicolai

REUNION DE LA
COMMISSION
PALMIER DE
FREDON FRANCE

Comité de rédaction :

Anne ROBERTI

Nicolas ANDRE

Sébastien REGNIER

Points contact en
région :

Fredon Paca
04.94.35.22.84

Fredon Languedoc
Roussillon
04.67.75.64.48

Fredon Corse
04.95.26.68.81

Les images ci-dessous sont les seules dont nous disposons à cette heure, nous n'avons pas réussi à les obtenir en couleur.



Trou d'émergence dans la tige
(Photos extraites de l'article précédemment cité)



Plants de *Strelitzia nicolai* attaqués et tués par l'infestation du CRP

La plus grande vigilance est de mise sur cette nouvelle espèce végétale, notamment lors des achats de plantes en provenance de Sicile.

L'espèce *Strelitzia nicolai* est relativement proche de *Strelitzia regina*, l'oiseau de paradis. *S. nicolai* peut atteindre 10m de haut et ses fleurs sont bleu foncé et blanc brillant. L'anthèse (période pendant laquelle les fleurs sont entièrement ouvertes) est diurne et dure trois jours. Les feuilles sont simples, alternes, entières, oblongues et vertes. Les plantes sont généralement multi-tiges. Originaire des régions côtières de Natal, province orientale du Cap, du Mozambique et du Botswana, il doit son nom à l'empereur russe Nicolas 1^{er}.

Cette espèce végétale pourrait donc constituer la première d'une famille autre que les Arécacées ayant été contaminée par le charançon rouge du palmier. La seule information qui n'est pas relayée par l'article est de savoir si la ponte dans ce végétal a pu être favorisée par des blessures ou la présence d'un autre parasite, à l'instar des galeries créées par le papillon palmivore dans les stipes de *Chamaerops humilis* qui faciliteraient ensuite l'infestation par le charançon rouge.



Fleur de *S. nicolai* (gardenbreizh.org)

REUNION DE LA COMMISSION PALMIER DE FREDON FRANCE

La commission nationale palmier mise en place par FREDON France s'est réunie le 20 mai 2016 à Aix en Provence.

Présidée par M. Roland Pelissier, Président de la FREDON Paca, elle a rassemblé les techniciens et représentants des FREDON Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, Corse, FREDON France ainsi que M. Ahumada représentant de la firme espagnole PROVEFE (essais sur l'injection d'insecticides contre le charançon rouge du palmier), Mme Retori et M. Martinis représentants de l'entreprise italienne Studio Planta ANTNET (mise au point d'outils de diagnostic). La Direction Générale de l'Alimentation du Ministère en charge de l'agriculture et l'Association des Utilisateurs et Distributeurs de l'Agrochimie Européenne (AUDACE) ayant été invités n'ont pas pu se rendre disponibles.

Lors de cette commission, le point a été fait sur la situation nationale et régionale des ravageurs des palmiers, le Comité de pilotage régional de la lutte en région PACA, les outils de diagnostic proposés et étudiés par la société ANTNET, le produit SOSPALM utilisé en Espagne pour injecter des insecticides dans les stipes de palmier, le projet ARECAP porté par la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (projet de traitement des palmiers par injection à base d'emamectine benzoate à grande échelle).